

Demande d'analyse NPR ou de soutien LERM auprès de Centre de Cautionnement et de Financement SA (CCF SA)

Demandeur

Raison sociale :

Adresse :

Structure juridique : RI Sàrl SA Autre :

Capital social/actions : Fr. Libéré : Fr.

Nombre de salariés à l'année : Saisonniers : EPT :

La société a-t-elle des poursuites en cours ? Non Oui : explications :

Personne de contact : Fonction :

Tél. : Mail :

EBITDA Transport

Art. 5 de la Loi sur l'encouragement des remontées mécaniques (LERM) :

¹ L'Etat peut octroyer aux sociétés de remontées mécaniques dont la marge EBITDA transport est supérieure à 25 pour cent des aides financières maximales de 50 pour cent de prêts ou cautionnement pour un même projet.

² L'Etat peut octroyer aux sociétés de remontées mécaniques dont la marge EBITDA transport se situe entre 20 et 25 pour cent, des aides financières maximales de 20 pour cent de prêts ou cautionnement pour un même projet.

Analyse éligibilité	N-2	N-1	Dernier Bouclement (N)
Chiffre d'affaires global de la société			
Chiffre d'affaires transport			
Charges directes transport			
Charges de personnel transport			
Part des charges fixes à l'activité transport			
EBITDA transport en CHF			
EBITDA transport en % du chiffre d'affaires transport			

* Une évaluation de l'EBITDA transport sera réalisée par les collaborateurs CCF SA au moment de l'analyse de la demande de soutien.

Remarques :

.....

.....

Objet de la demande

Résumé du projet :

.....

Besoin de financement : Fr.

Financement prévu du projet (les fonds propres au projet doivent être de 20% au minimum) :

Type de financement	Montant (en CHF)	Financement assuré
LERM		
NPR		
Prêt bancaire		<input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non
Leasing		<input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non
Autres fonds étrangers :		<input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non
Augmentation du capital social		<input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non
Utilisation de liquidités existantes		<input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non
Autres fonds propres :		<input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non

* Veuillez joindre les offres de financement existantes.

Respect de la CTT (art. 17 LERM)

En transmettant ce formulaire à CCF SA, l'entreprise confirme respecter les dispositions du droit du travail de la branche.

- Tous les contrats-types et conventions collectives de travail, locaux et nationaux, ainsi que les dispositions relatives à la sécurité et à la protection de la santé au travail sont respectés.
- Les dispositions dans le domaine du droit de la prévoyance sont respectées.

Une attestation de l'organe de révision concernant le respect des clauses impératives du CTT de la branche, au sens de l'Arrêté édictant un contrat-type de travail pour le personnel des téléphériques, télésièges, téléskis et tous autres moyens de transports analogues du 31.08.2022, doit être jointe à la demande et devra être remis chaque année.

Organes de la société

Actionnariat

Nom Prénom	Montant (en CHF)	%

* Si le nombre d'actionnaires est élevé, les actionnaires peuvent être listés en regroupant les petits actionnaires sous « autres actionnaires ».

Conseil d'administration

Nom Prénom	Fonction	Depuis (année)	Activité professionnelle

Management

Nom Prénom	Fonction	Depuis (année)	Formation

Organe de révision

Nom	Organe de révision depuis	Mode de révision

Domaine

Informations générales		
Point culminant du domaine skiable		m d'altitude
Point le plus bas du domaine skiable		m d'altitude
Nombre de pistes enneigées artificiellement		

Pistes	Nombre	Km total
Pistes bleues		
Pistes rouges		
Pistes noires		
<i>Total pistes de ski</i>		

Pistes de luge		
Pistes de raquettes à neige		
Pistes de ski de fonds		
Autre :		

Nom de l'installation	Type (télésiège, téléski, etc.)	Année de construction	Année dernière rénovation	Année fin de concession	Capacité de transport (pers./heure)	Valeur comptable dernier exercice	Amortissement annuel (en CHF)

Bref résumé des coopérations ou projet de fusion existants ou envisagés qui doivent figurer dans le Masterplan :

.....

.....

.....

Pièces à joindre (liste non exhaustive)

- Masterplan répondant aux exigences de l'art. 4 OLERM
- Rapport de l'organe de révision confirmant le respect des clause impératives de la CTT
- Extrait de l'Office des poursuites
- Détail de l'investissement / Devis
- Rapport de gestion, y compris rapport de l'organe de révision pour les trois derniers exercices
- Budget d'exploitation à 10 ans
- Détail chiffré des revenus autres que transport
- Politique de prix

La liste précédente n'est pas exhaustive et des éléments supplémentaires pourront être demandés lors de l'analyse de la demande d'aide financière.

Conditions générales

Le Centre de Cautionnement et de Financement (CCF SA) est le prestataire des services financiers de Promotion économique Valais. Les prestations financières de CCF SA se déclinent en l'octroi de prêts, cautionnements et cofinancements.

Ce formulaire et les pièces à joindre mentionnées ci-dessus doivent être remis pour toute demande d'analyse de crédit NPR ou d'octroi de soutien selon la LERM. Une demande de financement n'est traitée que si tous les documents nécessaires à notre analyse ont été remis et si ce formulaire a été dûment rempli.

Pour bénéficier d'un soutien selon la LERM, la requête doit être déposée avant le début des travaux. Concernant la NPR, une autorisation de début anticipé des travaux peut être délivrée par l'Antenne région Valais romand ou RW Oberwallis AG.

Les données collectées le sont dans le cadre d'une demande de soutien financier déposée par le demandeur. Le demandeur autorise CCF SA à échanger tous les documents remis, ainsi que tous les renseignements obtenus auprès des organismes officiels. La présente autorisation vaut jusqu'au remboursement total du prêt ou du cautionnement.

CCF SA s'engage à traiter la demande de financement, une fois celle-ci complète, mais la remise du formulaire et des pièces à joindre ne donne en aucun cas droit à une intervention financière.

Les décisions de CCF SA ne peuvent faire l'objet d'aucun recours. En cas d'acceptation d'un financement LERM, un contrat sera conclu directement avec CCF SA.

Le (les) soussigné(s) atteste(nt) de l'exactitude de tous les renseignements transmis à CCF SA. Il(s) reconnaitte(nt) obligatoires pour lui (eux) les conditions qui lui (leur) sont faites, tant pour l'expertise que pour l'octroi d'un soutien financier. Finalement, pour le(s) assujetti(s), il(s) confirme(nt) être à jour dans le règlement de ses (leurs) impôts et charges sociales.

Lieu et date :

Signature autorisée du (des) porteur(s) de projet :

**Cette demande doit être envoyée signée, avec les pièces à joindre par mail à
info@ccf-valais.ch**

ou éventuellement par courrier postal à
CCF SA, Pré-Fleuri 6 – case postale, 1951 Sion

DÉCLARATION DE CONSENTEMENT POUR L'UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Nom _____ Prénom _____ Domicile _____

En tant que demandeur/garant d'un soutien financier déposé auprès de CCF SA, j'accepte par la présente la collecte et le traitement de données personnelles me concernant, notamment les suivantes :

<u>Type</u>	<u>But du traitement</u>
- Pièce d'identité, permis de séjour	Identification
- Curriculum Vitae	Compétences
- Certificat(s) de travail, recommandation(s)	Compétences
- Extrait d'office des poursuites	Solvabilité
- Déclaration d'impôts	Capacité financière
- Attestation LPP	Capacité financière
- Extrait de registre foncier	Capacité financière
- Etat des dettes hypothécaires	Capacité financière
- Extrait de casier judiciaire	Identification

Ces données sont collectées dans le cadre de la demande de soutien financier déposée par le demandeur ou à des fins de garanties y afférentes, selon les buts susmentionnés.

Par la signature de ce formulaire, le demandeur consent au traitement de ses données personnelles et confirme avoir pris connaissance de la politique de collecte et d'utilisation des données personnelles de CCF SA.

Date _____

Signature _____

Politique de collecte et d'utilisation des données personnelles

1. Finalités

Les données personnelles sont collectées dans le cadre de l'analyse des demandes de soutien financier ainsi qu'à des fins de garanties y afférentes, et enfin plus largement pour la mise en œuvre des obligations légales et réglementaires :

- informations personnelles, telles que nom, prénom, date de naissance, adresse postale et e-mail, numéro de téléphone, pièces d'identification, casier judiciaire ;
- caractéristiques professionnelles, telles que CV, diplômes, certificats de travail, lettres de recommandation ;
- informations financières, telles qu'extrait d'office des poursuites, toute information relative aux revenus, aux biens mobiliers et immobiliers, aux dettes, aux impôts et aux autres engagements.

2. Protection et communication

Toutes les précautions utiles sont prises pour assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles, notamment pour empêcher leur perte, altération, destruction ou accès par des tiers non autorisés.

Les données personnelles sont protégées par le secret de fonction auquel CCF SA et ses collaborateur(trice)s sont soumis(es). Elles pourront cependant être partagées aux autorités administratives et judiciaires légalement habilitées.

3. Droits

Le demandeur/garant bénéficie pour ses données personnelles d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression :

- droit d'accès en tout temps, sur demande écrite ;
- droit de les faire rectifier lorsque celles-ci sont inexactes ou incomplètes. À cet égard, CCF SA veille à les maintenir exactes et à jour. Par conséquent, si celles-ci changent, le demandeur/garant est invité à en informer CCF SA dès que possible ;
- droit de s'opposer à leur traitement et/ou de demander la limitation de leur traitement. Le demandeur/garant est rendu attentif au fait qu'à défaut de disposer de certaines données personnelles le concernant, CCF SA peut ne pas être en mesure de le faire bénéficier de la prestation pour laquelle le traitement de ces données personnelles est requis ;
- droit de demander leur suppression. Le droit à la suppression des données personnelles n'est cependant pas absolu et peut être restreint en fonction d'intérêts prépondérants qui exigent la poursuite du traitement des données personnelles.

4. Conservation

Les données personnelles sont conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées. Généralement, la durée est liée à l'existence d'un soutien financier en vigueur y afférent, elles sont ensuite supprimées. Ces données peuvent toutefois être archivées pour gérer les réclamations et contentieux en cours ainsi que pour répondre aux obligations légales et réglementaires.